



L'association Agroparc présente sa feuille de route pour 2021



Pandémie de Covid-19 oblige, l'association Agroparc a formulé des vœux numériques auprès de ses adhérents. L'occasion pour le bureau de l'association de dévoiler ses projets pour l'année 2021.

Se faire l'écho de la diversité et de la vitalité des entreprises du technopôle, telle est la vocation de l'association Agroparc. Et si l'année 2020 a été invariablement marquée par la crise sanitaire, l'association entend fédérer cette année tous les publics de la zone d'activité (TPE-PME, commerces, étudiants, habitants...) autour d'un certain nombre de projets, à commencer par la mise en place de



rencontres par domaine d'activité. « Il y a plus de 500 raisons sociales sur la zone qui regroupe une multitude de secteurs d'activité : BTP, formation, agro-alimentaire, numérique, etc. explique Armand Cointin, président de l'association. L'objectif est de créer des échanges entre les entreprises qui ne se connaissent pas forcément tout en proposant des formats qui permettraient de faire de la remontée d'information et de projets auprès des acteurs locaux et notamment auprès des collectivités locales telles que la Ville d'Avignon et le Grand Avignon. » Des rencontres en petits groupes qui pourraient également se dérouler en visioconférence afin d'échapper aux contraintes sanitaires.

Souhaitant profiter du vivier d'entreprises actives sur le technopôle, l'association entend favoriser la rencontre avec les quelques 6 000 étudiants présents sur la zone. « L'idée serait de mettre en relation ces deux publics en proposant à nos chefs d'entreprise un temps de bénévolat dans le mois à mettre à disposition d'un étudiant afin de répondre à ses attentes et l'aider dans son projet de stage, d'alternance ou de découverte d'un métier », précise Armand Cointin.

Sur le plan environnemental, le technopôle, en partenariat avec Citadis et le Grand Avignon, a obtenu en fin d'année le niveau 2 du label Parc + décerné par l'ARBE (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) qui vient récompenser les meilleures démarches d'aménagement de zones d'activités pour leurs qualités et leurs performances. Une distinction qui pousse l'association à œuvrer cette année pour atteindre le niveau 3 (le plus haut niveau de reconnaissance). Par ailleurs, l'association œuvre actuellement avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse afin de lancer un marché hebdomadaire de producteurs locaux sur le technopôle.

Afin de briser la morosité engendrée par les contraintes liées au Covid-19, l'association compte poursuivre ses petits-déjeuners, ses ateliers (ouverts à tous) et mettre en place des activités ludiques mensuelles afin de favoriser les échanges entre ses adhérents. Des adhérents qui vont gagner davantage en visibilité via les réseaux sociaux et au sein de la nouvelle gazette lancée en décembre dernier. Enfin, une 'cellule conseil' devrait voir le jour en 2021 afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises du technopôle.

Association Agroparc, 120, rue Jean Dausset, Avignon. 04 90 23 80 52 services@agroparc.com

Président : <u>Armand Cointin</u>
Secrétaire : <u>Laure Castang</u>
Trésorière : <u>Anne Morin</u>
Directrice : <u>Béatrice Dioux</u>
Communication : <u>Julien Lecroq</u>



Contrat d'avenir : le Vaucluse défend ses projets



Alors que l'Etat s'engage, via le 1^{er} ministre Jean Castex, à verser 5,1 milliards d'euros à la Région Sud dans le cadre du Contrat d'avenir (ex Plan Etat-Région), Maurice Chabert, président du Conseil départemental, a défendu les intérêts du Vaucluse en priorisant 5 projets d'investissement. Les terres agricoles, le Palais des papes et Agroparc pour Avignon et les villes de Sorgues et de Fontaine-de-Vaucluse sont concernés.

Parmi 20 projets initialement choisis, le Département en a priorisé cinq, dont quatre seront placés sous sa maîtrise d'ouvrage. Le 1^{er} est un projet de modernisation et d'extension de l'irrigation des terres pour adapter l'agriculture au réchauffement climatique à l'horizon 2028. Vient ensuite la construction d'un édifice de 11 400m2 à Avignon-Agroparc qui sera le futur Pôle de recherche et de conservation du patrimoine. Il comprendra les services départementaux des Archives, le service d'Archéologie, la réserve,



un espace mémoriel, le Centre de conservation et d'études de l'Etat et les Archives du Grand Avignon.

Le Palais-des-papes aussi

Quant à la partie du Palais-des-papes qui abrite les Archives départementales, elle sera rénovée et réaffectée et ses façades extérieures revues dès cette année. Puis ce sera au tour de Fontaine-de-Vaucluse de pouvoir réhabiliter son Centre départemental de plein air et de loisirs. La réhabilitation du bâtiment vise la labellisation BDM (Bâtiment durable Méditerranéen) en revoyant les postes de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que l'accès aux activités sportives de kayak, escalade, vélo...

Sorgues, la ville qui monte, qui monte...

La Ville de Sorgues ne sera pas oubliée avec l'extension et le réaménagement de l'immeuble de Brantes qui abrite l'actuel service Livres et lecture en lien avec les 102 bibliothèques du réseau de Lecture publique. Le but des futurs travaux est de faire évoluer la diffusion des ouvrages ainsi que l'accueil et la valorisation des collections.

Des réalisations pour les 6 années à venir

Le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 fixe le cap de l'action de l'Etat et de la Région pour les 6 prochaines années. Il vise à soutenir les projets d'investissements structurants plus efficacement afin de soutenir le développement et à l'attractivité des territoires.

Les thématiques

Les projets s'inscrivent dans 8 thématiques : la transition environnementale, la mobilité, l'équilibre et la solidarité entre les territoires, l'enseignement supérieur-éducation-recherche, la santé, le tourisme, la culture, le développement économique et la formation professionnelle-égalité hommes-femmes.

La région Sud

Pour la région Sud, quatre autres volets s'ajoutent : les sujets métropolitains, le Massif des Alpes, l'aménagement du Rhône et la reconstruction des vallées détruites des Alpes-Maritimes.

L'actu

Le Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 a été présenté le 5 janvier sur le port de Toulon par le 1^{er} ministre Jean Castex. Lors de ce déplacement, celui qui fut secrétaire-général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 s'est entretenu avec Christophe Mirmand le préfet de Région, Renaud Muselier le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Estrosi le maire de Nice, Jean Falco le maire de Toulon en présence de Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse.

Relance

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, cette première étape de l'accord pluriannuel comprend également un abondement supplémentaire prévu par les deux plans de relance initiés par l'Etat et par la Région Sud, le plan « Rebond Etat-Région » constituant le 1^{er} volet du nouveau CPER désormais dénommé Contrat d'avenir.



Les parcs d'activités vauclusiens champions régionaux de l'environnement



7 parcs d'activité vauclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3° édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3° édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3° se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.



Qualité architecturale

La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

Transformer en labellisation

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.

La 'Gazette d'Agroparc', pour tout savoir sur l'actu de la zone d'activité

22 juillet 2024 |



Ecrit par le 22 juillet 2024



En cette fin d'année sort le premier numéro de la <u>'Gazette d'Agroparc'</u> à l'initiative de l'association éponyme. Une publication qui rend compte au fil de ses pages de la vitalité de la zone d'activité. Au sein de ce premier numéro dont la couverture est illustrée par <u>Wingz</u>, on retrouve un dossier sur la réorganisation du travail en ces temps de Covid-19, des portraits d'entreprises engagées, l'actualité de l'association, de la zone de vie ainsi qu'une rubrique Petites annonces. Et pour les plus joueurs, un jeuconcours est présent tout au long des pages avec, à gagner, des entrées au Parc Spirou Provence. Trimestrielle, la 'Gazette d'Agroparc' est disponible en version papier sur le Technopôle ou en téléchargement en cliquant sur l'image ci-dessous.

Présidée par <u>Armand Cointin</u>, et dirigée par <u>Béatrice Dioux</u>, <u>l'association Agroparc</u> se charge de fédérer les entreprises autour d'actions communes et d'animer la zone d'activité, plus grande zone économique du Vaucluse créée en 1989, qui accueille 10 000 salariés, 6 000 étudiants et 3 000 habitants.



Le Thor, Biocoop propose un rendez-vous apéro pour évoquer 'La Roue', monnaie locale, samedi 17 octobre de 10h à 13h.



Le magasin 'Biocoop au quotidien' du Thor propose une rencontre autour de la 'Roue', monnaie locale et solidaire. Depuis son ouverture le magasin Biocoop fait tourner la Roue accueillant, chaque samedi, un bureau de change. Seve La Roue (Système d'échanges pour vitaliser l'économie), association gestionnaire des roues, en partenariat avec la Nef (Finance éthique) a soutenu l'ouverture du magasin Biocoop du Thor dans le cadre d'un prêt fléché de la Nef à des acteurs locaux de la transition. «Nous souhaitons fêter ce partenariat chacun est invité à découvrir la Roue autour d'un apéro convivial



pour échanger avec des adhérents professionnels et des consom'acteurs de la Roue.»

La Roue, monnaie locale complémentaire et citoyenne,

La Roue est un outil qui participe à la transition écologique. Elle permet de promouvoir une économie locale et solidaire en échappant à la spéculation et en permettant de devenir consomm'acteurs.

Lancement en 2012

Depuis son lancement en 2012 (et sa création en 2011), plus d'un million de roues ont été mises en circulation et utilisées par près de 3 000 adhérents particuliers et 1 000 professionnels en Provence sur 4 départements, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence.

Des collectivités sont aujourd'hui partenaires comme le <u>Grand Avignon</u> qui a récemment adhéré à la Roue. Pour marquer son soutien, il lance une campagne de communication auprès des habitants et professionnels du territoire qui sera accompagnée d'une action de bonification du change de 20%, La communauté d'agglomération prévoit également, en 2021, le paiement en roues de certains équipements dont il a la gestion.

Rendez-vous Samedi 17 octobre de 10h à 13h, au magasin Biocoop Au Quotidien, 586, Route de L'Isle sur Sorgue, au Thor

Avignon : 'la Coloc', premier espace de coworking pour les entrepreneurs d'Agroparc

22 juillet 2024 |



Ecrit par le 22 juillet 2024



<u>Créativa</u>, inaugure sur Agroparc le premier espace collaboratif dédié aux entrepreneurs nomades. Baptisé 'la Coloc', le lieu, accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, peut accueillir jusqu'à huit porteurs de projets.

C'est une première sur le Technopôle. Créativa, la pépinière d'entreprises du Grand Avignon, vient de lancer 'la Coloc', un nouvel espace collaboratif pour les porteurs de projets qui souhaiteraient rompre avec l'isolement. Réalisé dans un état d'esprit « comme à la maison », le lieu s'inscrit dans une démarche éco-responsable. « Notre mobilier recyclé repose sur un concept basé sur l'upcycling qui consiste à récupérer des matériaux usagés pour leur redonner une seconde vie en les transformant en produits d'utilité supérieure », explique Laurence Dentaud, directrice de Créativa. « De la phone-box en carton recyclé à la grande table faite sur-mesure en passant par nos poufs en toile de montgolfière, tout a été pensé dans un souci d'écologie. »

Accessible 24h/24 et 7 jours sur 7, 'la Coloc' peut accueillir jusqu'à huit porteurs de projets en même temps et propose un abonnement à 260 € par mois pour un an. Les futurs locataires disposeront de nombreux services (fibre, placards privatifs, service courrier, coin café) et pourront bénéficier des services de conseil, d'accompagnement et du réseau de la pépinière. Enfin, crise sanitaire oblige, l'équipe de Créativa distribue du gel hydroalcoolique et des hygiaphones ont été disposés sur la grande table centrale afin de permettre à tout un chacun de travailler dans les meilleures conditions.

Contact: contact@pepiniere-creativa.com 04 90 23 67 67



Agroparc : des archives départementales 2.0 d'ici 2024



C'est officiel, les archives du <u>Conseil départemental de Vaucluse</u> vont déménager d'ici 2024 dans un nouveau bâtiment qui verra le jour dans la zone d'Agroparc, à Avignon. Ce projet, baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine', représente un investissement de l'ordre de 33 M€.

Aujourd'hui, les rayonnages des archives départementales installés au cœur du palais des papes dans la chapelle Benoît XII depuis 1883 sont trop à l'étroit dans le plus grand palais gothique du monde. Il fallait donc prévoir leur déménagement sur un terrain acquis rue Marcel Demonque pour 3,78 M€ par le Conseil départemental de Vaucluse dans la zone d'Agroparc, en face du siège de McCormick-Ducros, près de l'Université et du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

A l'occasion de cette rentrée, le Département a donc dévoilé le projet de l'agence lyonnaise <u>Gautier-Conquet et associés</u> retenu suite à un concours d'architecture européen où 4 dossiers ont été sélectionnés pour participer au choix définitif du jury. Cette équipe d'architectes est experte de ce type de bâtiments (archives du Rhône à Lyon et celles de Briançon, plusieurs médiathèques à Lyon, Chaponost, Oullins ou Montrond-les-Bains). Elle a aussi réalisé le parc d'activité 'Technicité' d'Agroparc. Un espace regroupant 18 plateformes techniques avec bureaux et services mutualisés pour une



communauté d'entreprises.

« Le site du palais des papes n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation. »

« Le site du palais des papes, arrivant à saturation, n'est plus véritablement adapté aux conditions de conservation et de partage des riches collections accumulées au fil des années, explique Maurice Chabert, président du Conseil départemental. En 2016, le Département a donc voté à l'unanimité le projet de construction d'un nouvel équipement destiné à accueillir, et à éventuellement mutualiser, les archives et les réserves muséales du Conseil départemental, du Grand Avignon et d'Avignon. »

Baptisé 'Pôle de recherche et de conservation du patrimoine vauclusien' ce projet, dont le pilotage a été confié à la SPL (Société publique locale) Territoire Vaucluse, prévoit la réalisation d'un édifice de 11 400 m2 ouvert au public rassemblera en un même lieu les Archives départementales, le Service départemental d'Archéologie, les réserves des musées départementaux, le Centre de conservation et d'études de l'État, les Archives du Grand Avignon et pourra accueillir une extension destinée aux Archives municipales de la ville d'Avignon si celle-ci confirme son choix de participation. Pour cela, la conception du bâtiment prévoit la mise en place de 'modules' pouvant être rajoutés en fonction des besoins à venir.

« 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. »

« Le jury a été séduit par la proposition de structuration de l'équipement à partir d'une colonne vertébrale desservant des patios et les différents blocs fonctionnels, précise Elisabeth Amoros, vice-présidente départementale et présidente de la commission 'Culture, culture provençale, patrimoine'. Le bon dimensionnement du projet, au regard du programme, ainsi que sa fonctionnalité ont également guidé le choix final. Son architecture lumineuse, colorée et ouverte sur l'extérieur mêlera béton, bois et terre cuite, des matières nobles qui pourront parfaitement s'adapter à l'environnement proche de l'édifice, tout en rappelant l'esprit monumental du palais des papes. Elle permettra une compréhension claire des nombreuses fonctions du bâtiment avec ses espaces accessibles au public situés au rez-dechaussée (hall d'accueil, salle de lecture, espace de médiation, salle des conférences, espace numérique, espace d'exposition) et ses espaces de travail ou de stockage réservés aux professionnels positionnés aux trois étages supérieurs (administration, zones de traitement, magasins et réserves). »

En tout, le futur site disposera de 40 km linéaires de stockage contre à 7 à 8 km aujourd'hui. Côté chantier, le Conseil départemental financera cet investissement (études et travaux) à hauteur de 33 M€. Dans ce cadre, la collectivité départementale va bénéficier d'une participation de l'État à hauteur de 2,16 M€ pour la partie Centre de conservation et d'études et du Grand Avignon de 896 000€. Les travaux devraient débuter en 2023 après une phase de réalisation des d'études prévues pour durer jusqu'à la fin 2022. L'ensemble devrait être opérationnel pour fin 2024.



Quel avenir pour les archives actuelles ?

C'est le 'Palais vieux', la plus ancienne partie du palais des papes, qui accueille actuellement les archives du Conseil départemental propriétaire des lieux. A terme, après le déménagement des archives, il s'agit de permettre au public de redécouvrir ce site historique considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe. Par ailleurs, un chantier a débuté par la consolidation des merlons de la Chapelle Benoît XII. Les travaux, qui vont s'étaler sur les trois prochaines années, permettront de restaurer les toitures et les façades de l'édifice. En collaboration avec la ville d'Avignon, propriétaire également du monument, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Département qui financera 4,84 M€ des 5,18 M€ nécessaires.

Avignon : assemblée générale pour l'association Agroparc le 8 septembre





A l'occasion de la rentrée, l'Association <u>Agroparc</u>, qui regroupe les entreprises de la zone d'activité du même nom, tiendra son assemblée générale ordinaire le mardi 8 septembre à l'Hôtel Ibis Styles Avignon sud.

Béatrice Dioux et Armand Cointin, respectivement directrice et président, présenteront le rapport d'activité de l'association avant de dévoiler les perspectives pour les mois à venir. L'assemblée générale sera également l'occasion de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration et de découvrir en avant-première le film promotionnel de l'association et des acteurs d'Avignon Technopole en présence de son réalisateur Michel Silvestre. A l'issue de l'assemblée, les échanges se poursuivront autour d'un apéritif dînatoire dans une ambiance conviviale.

Mardi 8 septembre. 18h30. Hôtel Ibis Styles Avignon Sud. 2968, avenue de l'Amandier. Avignon.



À Agroparc, on célèbre la fête nationale le 13 juillet



Pour les plus impatients ne voulant pas attendre le 14 juillet, l'association des entrepreneurs de la zone d'activité a choisi de célébrer la fête nationale le lundi 13 juillet au soir. Tout au long de cette soirée dédiée à la convivialité et à la bonne humeur, il sera possible de déguster des plats spécialement préparés par les restaurateurs de la zone d'activité au rythme des chansons du groupe folk Cortesia.

Pour les entreprises, ce sera l'occasion de se connaître, d'échanger et de créer des liens, quant aux personnes extérieures, elles pourront (re)découvrir ce pôle d'activité qui compte plus de 600 sièges sociaux. Créé en 1989, Agroparc s'est développé au fil des années pour devenir un véritable lieu de vie, accueillant logements, commerces et restaurants. Aujourd'hui, la zone comptabilise près de 10 000 salariés, 6 000 étudiants et 3 000 habitants.

Lundi 13 juillet. 18h. Agroparc. 120, rue Jean Dausset. Avignon. Entrée libre.